

Chers Partenaires,

Nous attirons votre attention sur **un changement important concernant les voyages des mineurs à l'étranger**. La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire.

À compter du 15 janvier 2017, un mineur voyageant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra être en possession d'**un formulaire Cerfa signé par l'un de ses parents**.

Vous pouvez télécharger ce formulaire en cliquant sur le lien suivant:

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do

Voici donc la liste des documents qui seront exigés à compter du 15 janvier 2017 :

Cas 1 : Parent(s) français

- Formulaire Cerfa d'autorisation de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport

Cas 2 : Parent(s) étranger(s)

Cas 2.1 : Européen

- Formulaire d'autorisation de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport ou titre de séjour.

Cas 2.2 : Autre pays

- Formulaire d'autorisation de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport, titre de séjour valide ou titre d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site

www.service-public.fr.

Notre équipe reste à votre disposition pour tout complément d'information.

L'équipe ELO